

CRYLAX

[HTTP://WWW.CRYLAX.COM](http://www.crylax.com)

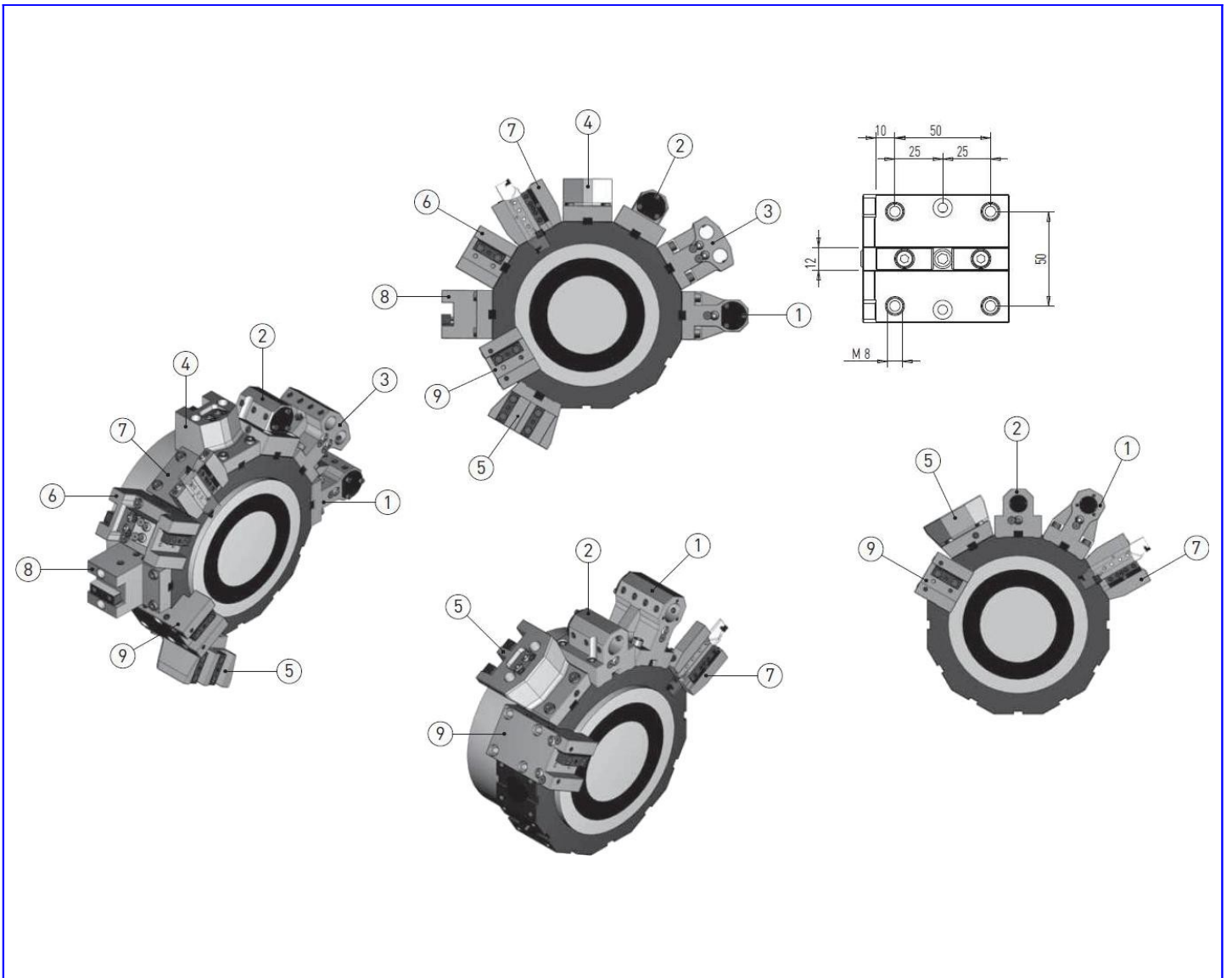
714 Route de Plessy
74300 THYEZ FRANCE

Tel : 0033 450 960 920

Fax : 0033 450 960 922

E-mail: info@crylax.com

PSB436-2019



***Porte-outils statiques pour
Static toolholders for
*BIGLIA B436 Y2***

*Ces marques ne sont citées qu'à titre informatif et restent la propriété de leurs dépositaires

Porte-outils/Toolholders - *Biglia B436 Y2

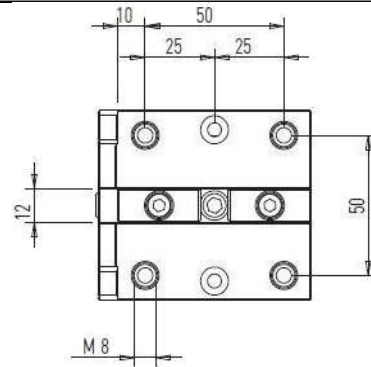
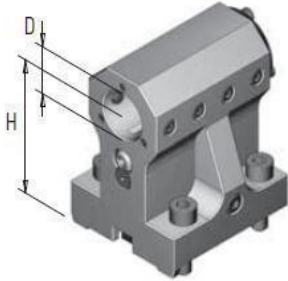
SOMMAIRE - SUMMARY	*Biglia codes	P
<i>PORTE-BARRES AXIAL ARROSAGE INTERNE OU EXTERNE AXIAL BORING BAR TOOLHOLDER WITH INNER OR OUTER COOLANT</i>	0088-00003 D25.0088-00003 0088-00019 D25.0088.00019	3
<i>PORTE-BARRES AXIAL DOUBLE A ARROSAGE EXTERNE DOUBLE AXIAL BORING BAR TOOLHOLDER WITH OUTER COOLANT</i>	088-00010	3
<i>PORTE-OUTILS CARRES RADIAUX RADIAL SQUARE TOOLHOLDERS</i>	0088-00004	4
<i>PORTE-OUTILS CARRES DOUBLES DOUBLE SQUARE TOOLHOLDERS</i>	0088-00011 0088-00005	4
<i>PORTE-OUTILS CARRES AXIAUX AXIAL SQUARE TOOLHOLDERS</i>	0088-00014	4
<i>PORTE-OUTILS CARRES RADIAUX COURTS SHORT RADIAL SQUARE TOOLHOLDERS</i>	0088-00006	4
<i>PORTE-OUTILS DE TRONÇONNAGE CUTTING TOOLHOLDER</i>	-	4
<i>CONDITIONS DE VENTE SALES CONDITIONS (IN FRENCH ONLY)</i>	-	5

*Ces marques ne sont citées qu'à titre informatif et demeurent la propriété de leurs dépositaires

Porte-outils/Toolholders - *Biglia B436 Y2

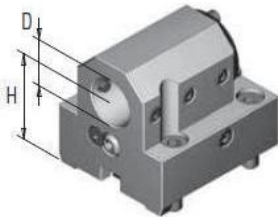
**PORTE-BARRES AXIAL A ARROSAGE INTERNE OU EXTERNE
AXIAL BORING BAR TOOLHOLDER WITH INNER OR OUTER COOLANT**

1



Code	*Biglia code	Key Clavette	D	H	Coolant in	Coolant out
7B4C20H70	0088-0003	12	20	70	x	x
7B4C20RH70	0088-0003	12	20	70	x	x
7B4C25H70	D25.0088-0003	12	25	70	x	x
7B4C25RH70	D25.0088-0003	12	25	70	x	x

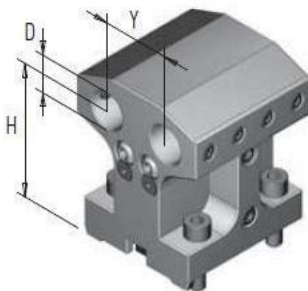
2



Code	*Biglia code	Key Clavette	D	H	Coolant in	Coolant out
7B4C20H45	0088-00019	12	20	45	x	x
7B4C20RH45	0088-00019	12	20	45	x	x
7B4C25H45	D25.0088-00019	12	25	45	x	x
7B4C25RH45	D25.0088-00019	12	25	45	x	x

**PORTE-BARRES AXIAL DOUBLE A ARROSAGE EXTERNE
DOUBLE AXIAL BORING BAR TOOLHOLDER WITH OUTER COOLANT**

3



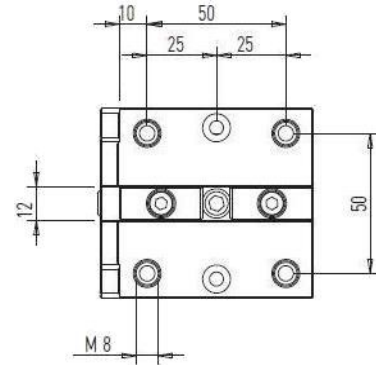
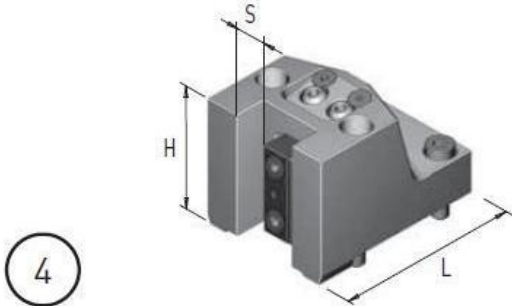
Code	*Biglia code	Key Clavette	D	H	Y	Coolant in	Coolant out
7B4D20Y38	088-00010	12	20	70	38	-	x

* Les marques ne sont citées qu'à titre informatif et demeurent la propriété de leurs dépositaires

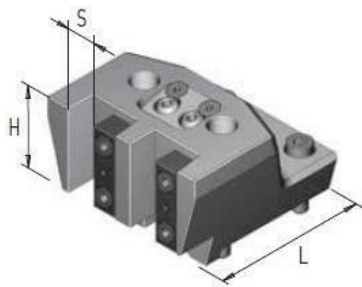
Porte-outils/Toolholders - *Biglia B436 Y2

PORTE-OUTILS CARRES

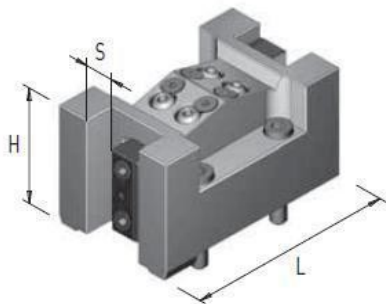
SQUARE TOOLHOLDERS



Code	*Biglia code	Key Clavette	S	H	L	Coolant in	Coolant out
8B4V32	0088-00004	12	16x16	60	90	-	x



Code	*Biglia code	Key Clavette	S	H	L	Coolant in	Coolant out
8B4V16D	0088-00011	12	16x16	60	100	-	x



Code	*Biglia code	Key Clavette	S	H	L	Coolant in	Coolant out
8B4D32	0088-00005	12	16x16	60	110	-	x

* Les marques ne sont citées qu'à titre informatif et demeurent la propriété de leurs dépositaires

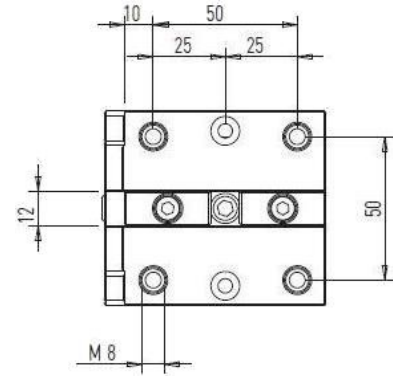
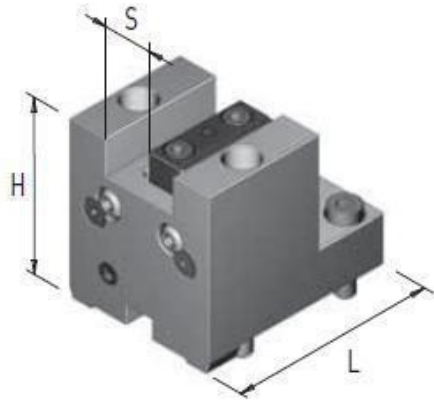
[sommaire/summary](#)

Porte-outils/Toolholders - *Biglia B436 Y2

PORTE-OUTILS CARRES

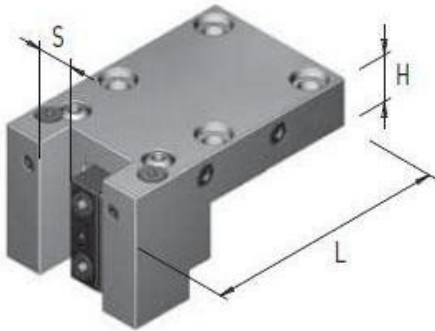
SQUARE TOOLHOLDERS

8



Code	*Biglia code	Key Clavette	S	H	L	Coolant in	Coolant out
8B4C32	0088-00014	12	16x16	70	85	-	x

9

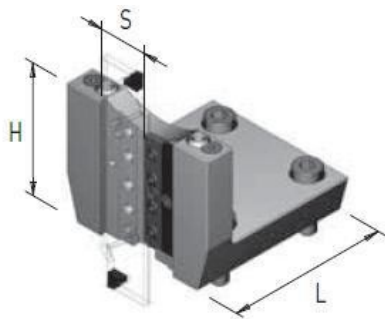


Code	*Biglia code	Key Clavette	S	H	L	Coolant in	Coolant out
8B4V32L	0088-00006	12	16x16	22	110	-	x

PORTE-OUTILS DE TRONÇONNAGE

CUTTING TOOLHOLDER

7



Code	*Biglia code	Key Clavette	S	H	L	Coolant in	Coolant out
8B4B26B	-	12	*Iscar26	66	82	-	x

* Les marques ne sont citées qu'à titre informatif et demeurent la propriété de leurs dépositaires

[sommaire/summary](#)

Conditions générales de vente

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux dispositions ci-dessous qui ne sauraient être modifiées sauf stipulation contraire.

AVERTISSEMENT

Crylax se réserve le droit d'apporter sans préavis toute modification dans la réalisation et les données techniques de ses produits. De ce fait, les dessins et indications inscrits dans ce catalogue ne sont donnés qu'à titre indicatif.

COMMANDES

Toute première commande nécessitant l'ouverture d'un compte client doit être accompagnée de son règlement, d'un relevé d'identité bancaire et des références commerciales d'usage. Sans ces documents, nos envois seront faits contre remboursement ou par règlement préalable. Minimum de commande 150 Euros net hors taxes.

PRIX

Les prix retenus pour la facturation sont toujours ceux de notre tarif en vigueur au moment de la livraison.

FRAIS DE PORT ET DE REGLEMENT

Les frais de port et d'emballage et de règlement sont toujours à la charge du client. Les emballages ne sont pas repris.

EXPÉDITIONS

Les commandes sont exécutées dans la plus grande exactitude compatible avec les aléas de la fabrication et des approvisionnements. Les expéditions sont faites aux risques et périls du client, quel que soit le mode de transport utilisé. Le franco de port éventuel ne change pas ces conditions.

EXPORTATION

Nos modalités de livraison à l'exportation sont régies par les Incoterms de la chambre de commerce internationale indiqués sur nos factures.

RÉCLAMATIONS

Toute contestation, pour être prise en considération, devra être formulée au transporteur responsable par lettre recommandée dans les trois (3) jours (article 105 du code de commerce). Aucune réclamation ne pourra être prise en compte passé un délai de huit (8) jours après réception de la marchandise. Aucun retour ne sera accepté sans notre accord préalable et écrit, les articles retournés devront être récents, à l'état de neuf et dans leur emballage d'origine. En cas de retour, nous nous réservons la possibilité d'appliquer une moins-value de 20 % (vingt-pour-cent) sur le prix facturé, à titre d'indemnité relative aux frais subis.

DÉLAIS

Les délais sont donnés à titre indicatif, leur non-observation, non plus que l'obligation de livraison complète, ne peuvent engager notre responsabilité. Les retards ne donnent aux clients aucun droit d'annuler les commandes, d'en refuser la livraison ou de réclamer des dommages-intérêts ou indemnités à quelque titre que ce soit.

GARANTIE

La sévérité de notre contrôle nous permet de garantir nos fournitures contre tout vice de fabrication. Toutefois, si pour des raisons indépendantes de notre volonté, un défaut se révélait à l'usage, notre garantie se limite à l'échange du produit reconnu par nous défectueux, à l'exclusion de tous dommages-intérêts pour quelque cause que ce soit.

PAIEMENT – PENALITES DE RETARD

Factures jusqu'à 150 Euros net hors taxes : comptant par chèque ou virement impérativement sous huit (8) jours date de facture sans aucune déduction d'escompte. Factures supérieures à 150 Euros net hors taxes : par chèque date de facture à 30 jours nets. Nous refusons les traites. Nos factures sont toujours payables à Thyez aux échéances fixées suivant nos accords particuliers. A défaut de paiement à l'échéance, nous appliquerons en plus des agios correspondants, au taux de 1.7 % par mois, une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement (art L441-6 et D441.5 du code de commerce). Le non-paiement d'une seule échéance entraîne l'exigibilité immédiate de la totalité de nos créances et la suspension ou l'annulation à notre gré des commandes et livraisons en cours.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ – TRANSFERT DES RISQUES

Il est expressément convenu que le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts (loi n° 80-335 du 12 mai 1980), la remise du chèque ou autre titre créant une obligation de payer ne constituant pas un paiement. Cependant, dès la livraison des dites marchandises, l'acquéreur en deviendra responsable, le transfert de la possession impliquant le transfert des risques. Il s'engage à souscrire, dès à présent, au bénéfice du vendeur, un contrat d'assurances garantissant leur perte, vol, détérioration ou destruction.

ORIGINE

Bien que n'étant pas fournis par les constructeurs cités dans notre catalogue, les produits que nous proposons s'adaptent parfaitement à leurs machines. Les marques demeurent la propriété de leurs dépositaires et ne sont citées que pour diminuer les risques d'erreur dans les commandes. Les dessins et plans ne sont donnés qu'à titre indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Ils peuvent être modifiés sans préavis. Les plans et échantillons qui nous sont adressés pour fabrications spéciales ne sont pas rendus.

CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION

En cas de contestation, il est fait attribution expresse de juridiction au tribunal d'Annecy dont dépend notre siège, à l'exclusion de tout autre.